



LE CONQUET - INFOS



N° 1288 – Semaine du vendredi 3 au vendredi 10 avril 2020

UTILES

Eau du Ponant	02 29 00 78 78
Veolia Assainissement	09 69 32 35 29
ENEDIS Dépannage	09 72 67 50 29
Presbytère	02 98 89 00 24
	cclpenarbed@orange.fr
ADMR Pays d'Iroise	02 98 89 67 89
Maison de l'emploi	02 98 32 47 80
Bibliothèque	02 98 89 19 38
SNSM	02 98 89 01 99

Correspondante Télégramme	06 07 65 84 28
martine.lemener@orange.fr	
Correspondant Ouest France	06 37 60 65 25
gery.baldenweck@orange.fr	

PERMANENCE SANTÉ

Médecin de garde	Composer le 15
Urgence dentaire	Composer le 15
Pharmacies de garde les plus proches	32 37
Cabinet Infirmier 2 rue Albert de Mun : (Squiban/Quéménéur)	02 98 89 10 43
Cabinet Infirmier Place Charles Minguy : (Larsonneur-Dubois/Feodoroff/Le Nocher)	02 29 00 40 77 Ou 07 81 74 32 37
Cabinet Infirmier 7 place de Llandeilo : (Aballéa/Batany/Kermel/Mersak/Miny/Morel)	02 98 89 04 04 Ou 06.47.53.49.54
Maison Médicale	02 98 89 01 86

TAXIS

GWEN FORNY-MENGUY 06.80.65.42.41
COLIN 02.98.89.14.21 - ACCESS 02.98.89.30.32

URGENCES

Pompiers	18	112 (urg.)	Mairie 02 98 89 00 07 ☎ 02 98 89 12 17
SAMU 29	15		mairie@leconquet.bzh
Gendarmerie	17		ALSH 3/5 ans 02 98 89 01 32 / 06 08 03 09 62
Cross-Corsen	196		ALSH 6/9 ans 02 98 89 05 18
			OXY'JEUNES 06 84 71 93 88

ADMINISTRATIONS MUNICIPALES

Office Tourisme	02 98 38 38 38
courrier@leconquet.bzh	
Référent sécurité	06 31 35 91 52

CONTINUE DES SERVICES DE LA MAIRIE

Au vu du contexte actuel, les services municipaux sont fermés. Une permanence état-civil et urgences avérées est tenue. Merci de bien vouloir contacter le 02.98.89.00.07 pour un accès à l'accueil de la mairie. Le courrier est relevé, les mails sont traités et nous répondons aux appels téléphoniques. Des attestations de déplacement vierges sont à la disposition du public devant la porte d'entrée de la mairie qui se trouve côté place de Manigod. **Merci de bien vouloir vous servir en quantité raisonnable, pensez aux autres !**

DÉCÈS

Le 25 mars
Paulette JARTEL, veuve GEFFROY 91 ans
Domiciliée résidence Le Streat Hir

ECOLE JEAN MONNET

Inscriptions école publique Jean Monnet rentrée 2020 : les familles qui ont pré-inscrit leur enfant lors des portes ouvertes peuvent confirmer l'inscription en retournant leur dossier via la messagerie électronique de l'école : ec.02908505@ac-rennes.fr Par ailleurs, pour les familles n'ayant pu se rendre aux portes ouvertes, ou pour toute autre information, une permanence téléphonique est assurée les lundis et jeudis de 11h à 12h au 02.98.89.48.65

APPEL AUX BENEVOLES

Vous avez du temps et vous voulez apporter votre aide dans différents domaines (contacts téléphoniques, courses...), faites-vous connaître en mairie. ☎ 02.98.89.07.00. Ou : mairie@leconquet.bzh

PROVERBE DE LA SEMAINE

Ma peus c'hoant bevañ kozh,
E rankez kas an avel fall diouzh da gof.

**Si tu veux vivre vieux, il te faut chasser
le mauvais vent de ton ventre.**

CORONAVIRUS : REGLES A RESPECTER LOCALEMENT

☞ **Balades** : l'arrêté préfectoral du 31 mars 2020 prolonge l'interdiction d'accès aux plages du littoral, aux plans d'eau intérieurs, aux espaces de stationnement desservant et aux sentiers littoraux jusqu'au 15 avril 2020. L'accès aux corniches de Portez et de la Pointe des Renards et à la descente de Portez est interdit. De plus, par arrêté préfectoral, il n'est plus possible de se promener dans les forêts et les bois (cf le Bois de Pins). Il est rappelé aussi que les chiens doivent être impérativement tenus en laisse et que les maîtres sont les seuls habilités à leur faire se dégourdir les pattes. Pas de prêt pour une heure !

☞ **Courses** : vous pouvez toujours faire ponctuellement vos courses dans vos magasins habituels à condition de ne pas aller au-delà de Brest. Il faut "rentabiliser" le déplacement : une fois par semaine, ça doit suffire, avec l'attestation dûment complétée et une pièce d'identité. Une personne suffit pour faire le déplacement pour les courses, ne multiplions pas les risques. Soyons responsables !

SERVICES DE LA POSTE

Depuis le 30 mars, la distribution du courrier et l'accès aux boîtes postales se feront uniquement les mercredis, jeudis et vendredis. Les guichets accueillant habituellement du public sont fermés tous les jours de la semaine.

NOUVEAUTÉ

La mairie a ouvert le compte Facebook « Mairie du Conquet ». Vous y trouverez les informations officielles, qui sont en constante évolution, régulièrement actualisées.

COMMUNAUTE CHRETIENNE PEN AR BED

Rectificatif :

l'accueil du presbytère est fermé. Pour contacter l'équipe locale un message peut être laissé sur le répondeur au 02.98.89.00.24 ou par mail à cclpenarbed@orange.fr. En cas d'urgence, particulièrement pour les familles en deuil, les prêtres actifs se rendent disponibles pour organiser un temps de prière au cimetière. Contacter le curé au 02.98.84.23.45 ou par mail à curesaintmathieu29@gmail.com

DEPLACEMENTS HORS DU DOMICILE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020, prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19, seuls les déplacements liés aux 7 motifs suivants sont autorisés :

1) Déplacements **entre le domicile et le lieu de l'activité professionnelle**, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés.

2) Déplacements pour effectuer **des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle** et des achats de 1^{ère} nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (voir liste sur gouvernement.fr).

3) Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.

4) Déplacements pour motif **familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants**.

5) Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seuls personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie. **En-dehors des plages, sentiers côtiers, plan d'eau, bois et forêts.**

6) Convocation judiciaire ou administrative.

7) Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

PLAGES ET SENTIERS COTIERS DU CONQUET

- Parkings et stationnement interdits.
- Baignade et sports nautiques interdits.
- Accès **strictement interdits, sans aucune exception (y compris pour les riverains)**.

➤ La descente de Portez, la corniche de la Pointe des Renards et la corniche de Portez, font partie des sentiers littoraux et sont donc interdites.

Arrêtés préfectoraux du 31 mars 2020 :

➤ **INTERDICTION D'ACCES ET DE CIRCULATION DANS LES BOIS ET LES FORÊTS**, publics et privés, dans le département du Finistère (y compris pour les riverains) jusqu'au 15 avril 2020.

➤ **INTERDICTION DE PECHE DE LOISIR EN EAU DOUCE ET DEPUIS LE RIVAGE** jusqu'au 15 avril 2020.

« ACHATS DE PREMIERE NECESSITE »

La raison impose de regrouper au maximum les achats et de ne pas transformer les courses en prétexte de sorties familiales! Par exemple, au lieu d'acheter quotidiennement sa baguette, on peut en prendre plusieurs d'un coup afin de "tenir" quelques jours. Une seule personne peut faire face aux besoins d'un foyer. Là comme ailleurs, le sens des responsabilités doit prévaloir.

REGISTRE DES PERSONNES AGEES OU EN SITUATION DE HANDICAP

La commune et le CCAS mettent en place un registre nominatif recensant les personnes âgées de plus de 65 ans et/ou les personnes en situation de handicap, plus exposées aux risques liés au COVID-19. Les personnes qui se seront fait recenser sur ce registre bénéficieront, en cas de pic épidémique, d'une attention particulière de la part de la Mairie et du CCAS (appels téléphoniques notamment). Elles pourront ainsi être orientées vers les services compétents et leurs démarches seront accompagnées et facilitées. Un tiers (parent, ami, services médicaux ou d'aide à la personne, voisin...) peut demander cette inscription pour le compte des personnes concernées. Inscription sur simple demande : 02.98.89.00.07 ou mairie@leconquet.bzh

ACCUEIL MINIMUM DES ENFANTS DES PERSONNELS DE SANTE

Durant la période de confinement les familles de personnels de santé peuvent solliciter un service minimum gratuit d'accueil de leurs enfants. Cet accueil d'urgence ne pourra se faire que sur demande anticipée.

☞ Sur les temps habituels périscolaires de 7h15 à 8h45, de 12h à 13h30 et de 16h30 à 19h, les mercredis de 7h15 à 19h, l'accueil se fera à l'ALSH Jean Monnet.

☞ Pour les créneaux de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30 les jours d'école, le lieu d'accueil se fera dans les écoles respectives des enfants.

Prévoir un pique-nique si l'accueil se fait pendant l'heure du déjeuner.

Contact : enfancejeunesse@leconquet.bzh

EAU DU PONANT

Pour les usagers, le numéro d'appel habituel est maintenu : 02.29.00.78.78. En cas d'urgence uniquement : 02.29.00.78.78 24/24h - 7/7J. **Urgences** : absence d'eau, rupture de canalisation d'eau, rejet d'eaux usées sur la chaussée ou en milieu naturel.

Tous les rendez-vous prévus à domicile pour des contrôles de conformité, des changements de compteurs, des fermetures d'eau sont annulés jusqu'à nouvel ordre et feront l'objet d'un report dès retour à une situation normale. Toutes les informations sur <https://www.eauduponant.fr>

AIDE AUX DEMARCHES EN LIGNE

Le gouvernement propose un dispositif d'aide pour les personnes en difficulté face aux outils numériques sur le site internet « solidarité numérique ». Ce centre pédagogique en ligne explique comment **remplir son attestation de déplacement**, se déclarer sur pôle emploi, comment remplir une attestation de la CAF, comment **consulter un médecin à distance** ou faire ses courses en ligne et même reconnaître les fausses informations en ligne. Si le site ne suffit pas, un numéro de téléphone est également associé : 01 70 772 372, de 9h à 18h.

France ALZHEIMER 29

Une permanence d'accueil téléphonique est maintenue de 9h à 12h, du lundi au vendredi. L'association a décidé de poursuivre ses actions de soutien et de conseil aux familles confrontées à la maladie l'Alzheimer, ou maladie apparentée, d'un proche. Des entretiens individuels par téléphone peuvent être proposés par les psychologues de l'association sur demande au 02.98.44.90.27

POLE EMPLOI

Vous devez continuer à actualiser votre situation depuis votre compte personnel sur pole-emploi.fr. Si ce n'est pas possible, veuillez contacter le 3949.

ANNONCES/INFORMATIONS

BOUCHERIE MARC

La boucherie est ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 18h. Fermée le dimanche matin pour le moment.

Vous êtes nombreux à passer commande par téléphone et nous vous remercions très sincèrement. Nous maintenons ce système, jusqu'à la fin du confinement. Merci beaucoup à vous, prenez soin de vous et de vos proches.

BIBLIOTHEQUE /LUDOTHEQUE / MEDIATHEQUE

La Bibliothèque Pour Tous pense à ses lecteurs. Les bénévoles lisent pour eux et préparent des fiches de lecture pour présenter les ouvrages qui seront à la bibliothèque dès sa réouverture. Les résumés et les analyses seront envoyés à chaque lecteur régulièrement.

ESPACE AQUATIQUE TREZIROISE

La Treziroise est fermée jusqu'à nouvel ordre. Concernant les cours qui n'ont pu avoir lieu, il est possible de faire part de votre situation dans la page "Accès et contact" de notre site Web « piscine-plougonvelin.fr » en cliquant sur "Votre Situation" qui vous présentera les différentes possibilités de report. Si vous ne sollicitez pas de report, les sommes correspondantes seront reversées pour soutenir les dispositifs solidaires portés par l'UCA (association acteur de l'économie sociale et solidaire) ou les actions de solidarité liées à la crise du coronavirus.